



RECRUTEMENT DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE (ECOVOLONTAIRES)

POUR L'ACCUEIL ET L'INFORMATION DES PUBLICS

POSTES SITUÉS A MARSEILLE ET LA CIOTAT

POUR 6 MOIS DE FIN MARS A FIN SEPTEMBRE 2021

Contexte

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc National des Calanques met en place chaque année un dispositif saisonnier d'information et de sensibilisation des visiteurs du territoire.

Ce dispositif est intégré aux unités territoriales de Marseille et Cassis/La Ciotat. Il est composé d'une équipe d'encadrement, d'écogardes expérimentés en environnement chargés de sensibiliser les publics à l'écologie et à l'écocitoyenneté, de gardes régionaux forestiers chargés d'informer et de veiller au risque incendie et d'écovolontaires chargés d'accueillir et d'informer les publics aux entrées du Parc national des Calanques.

Accompagnement

Responsable de la délégation à l'action territoriale du Parc national, avec la collaboration de la coordinatrice du dispositif saisonnier et des chefs d'équipe et de leurs adjoints qui assurent une autorité fonctionnelle sur les agents du dispositif.

Missions

Après une période de formation théorique et pratique, les écovolontaires assureront en binôme, aux portes d'entrée du Parc national (secteur Marseille : Frioul, Littoral sud, Cayolle, Luminy - secteur Cassis/La Ciotat : Port-Miou, Parc du Mugel) et dans les Offices du Tourisme, les missions suivantes :

- Accueillir/Informer les visiteurs du Parc national sur son patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, sur sa fragilité et sa protection ;
- Informer les visiteurs sur les règles de bonne conduite, les précautions d'usage et la réglementation ;
- Participer à l'information du public sur le risque d'incendie en espace naturel et à la conciliation des usages ;
- Participer à la maîtrise de la fréquentation lorsqu'elle est nécessaire (fermeture des massifs) ;
- Renseigner et orienter le public ;
- Faire un retour des observations de terrain (fréquentation, infractions, observations diverses).

Profil

- Avoir plus de 18 ans
- Formation ou curiosité particulière dans les domaines de l'environnement, l'animation et/ou le tourisme
- Forte motivation
- Bonne capacité relationnelle et de communication / Goût pour le travail au contact du public
- Sens de la présentation, de la discipline et du travail en équipe
- Intérêt pour le Parc national des Calanques et son patrimoine naturel et culturel
- Capacité de travail en extérieur (fortes chaleurs) et bonne condition physique (besoin de marcher parfois)
- Permis de conduire apprécié mais non obligatoire (Permis B)

Conditions de mission

Le port de la tenue mise à disposition par le Parc national est obligatoire. Pause méridienne prise sur le terrain.

Contrat

- Contrat de service civique du 29 mars au 28 septembre 2021 : voir sur www.service-civique.gouv.fr
- Temps de travail : 35 heures sur 5 jours (7h/jour) ou 4 jours (8h45/jour), selon les périodes, en semaine et les week-ends et jours fériés.
- Indemnité d'environ 580 € net par mois
- Lieux d'affectation : Marseille (Bonneveine) ou La Ciotat (centre-ville/Vieux Port)

Modalités de dépôt des candidatures

S'inscrire sur le site www.service-civique.gouv.fr et déposer une candidature en ligne, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV.

Date limite de candidature : **le 12 février 2021**